

# Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un an, 15 fr.  
Les autres Départements et l'Étranger le double.  
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5  
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5, et à la Librairie Willems, rue Saint-Jacques, 29. — A PARIS, à l'Agence Française de la Presse, 10, rue de la Bourse, et à A. BESSEMAN, à l'Office de Publicité, 40 rue de la Madeleine. — A MOSCOW, chez M. H. S. LASSON, rue de la Station. — Un envoi à Paris aux Bureaux de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

**Ce NUMÉRO**  
Comprend SIX PAGES  
NE DOIT ÊTRE VENDU  
QUE 5 CENTIMES

## DANS LE PARTI SOCIALISTE

Les journaux socialistes publient ce matin la première partie du projet d'organisation adopté par le Comité général socialiste, destiné à être soumis au Congrès qui se réunira les 7, 8 et 9 avril. Nous en reproduisons plus loin les principales dispositions. Comme l'œuvre n'est pas encore complète, et comme on ne connaît pas non plus l'exposé des motifs qui ne sera publié que plus tard et qui contiendra les réserves formulées par la minorité du Comité général, il serait prématuré de se livrer à une étude détaillée du projet.

Autant qu'on en peut juger d'après le texte que nous avons sous les yeux, on a l'impression que les rédacteurs de la future Charte du parti socialiste n'ont pas réussi à réaliser la forte concentration de pouvoirs rêvée par quelques-uns d'entre eux. Ils laissent aux groupes de chaque circonscription électorale le droit de désigner leurs candidats, en attribuant au Comité fédéral du département ou de la région les fonctions d'arbitre en cas de conflit entre plusieurs candidats ou plusieurs listes.

Le Congrès national, qui se réunira tous les ans et à qui est confiée la direction générale du parti, n'aura pas qualité pour élire le Comité général, qui sera nommé par les Fédérations locales, et qui par conséquent formera une sorte de pouvoir exécutif indépendant de l'assemblée annuelle délibérante. D'autre part, le groupe parlementaire formé par les députés socialistes gardera, en face du Comité général, une large autonomie. Il fera son règlement intérieur; ses membres se concerteront entre eux pour réaliser, autant que possible, l'unité de vote; on ajoute qu'ils pourront, au besoin, consulter le Comité général, ce qui ne les engage pas à grand chose.

Quant il s'agira d'aller soutenir des grèves ou faire des conférences, le Comité général se bornera à indiquer au groupe parlementaire les demandes qui lui auront été adressées de province; ce sera le groupe ou son secrétaire qui désignera les orateurs.

On le voit, les auteurs du projet se sont préoccupés d'empêcher le renouvellement de certains conflits récents en affranchissant les députés socialistes de toute autorité effective du Comité général. Tout cela ne semble pas anodin, malgré le titre du projet, une bien étrange « unification », du moins dans l'organisation des pouvoirs placés au centre. Mais, comme nous l'avons dit, il ne peut être question en ce moment que d'une première impression plus ou moins superficielle, et il faut réserver à plus tard un jugement approfondi.

## Informations

**L'ACCIDENT DU « FLEURUS »**  
Paris, 4 janvier. — Le ministre de la marine a reçu du préfet maritime du deuxième arrondissement la dépêche suivante datée de Brest, 3 janvier.

« Par brume très épaisse, ce matin, le croiseur-torpilleur « Fleurus », qui était mouillé sur son corps mort, en rade, a été abordé par un remorqueur du port, le « Menhir », qui lui a causé quelques légères avaries. Le « Fleurus », qui, à aucun moment, n'a été en danger, est entré dans l'arsenal ».

**LE FORÇAT INNOCENT**  
Paris, 4 janvier. — On se rappelle peut-être, dit la « République », qu'un ancien soldat, nommé Voisin et originaire de Cherbourg, avait été condamné aux travaux forcés, pour assassinat, et gracié très peu de temps après, son innocence ayant été reconnue, parait-il, manifeste.

Cet homme ayant sollicité son admission exceptionnelle comme boulangier à la manutention de la marine de Cherbourg, M. de Lanessan vient d'aviser M. Le Moigne, député de la circonscription, que, sans attendre l'issue du recours en révision du sieur Voisin, il se faisait un plaisir d'accueillir sa demande et de le comprendre, comme boulangier, dans sa dernière tournée.

« Si Voisin est réellement innocent, ajoute notre confrère, c'est un peu mince comme compensation; car, moins favorisé que le boulangier de Nantes, il revint, lui, d'un peu plus loin que Gonécourt ».

**LES MÉDAILLES DU TRAVAIL**  
Paris, 4 janvier. — Le « Journal officiel » publiera demain la liste des médailles du travail accordées par le ministre du commerce, à l'occasion du premier janvier.

Cette liste comprend environ 4.500 noms.

**L'AMBASSADEUR DE RUSSIE A PARIS**  
Paris, 4 janvier. — A l'ambassade de Russie, on dément formellement la nouvelle donnée, ce matin, par le « Siècle », du prochain départ, en congé illimité, du prince Ouroussoff.

**ACCIDENT A LA « GASCOGNE »**  
New-York, 4 janvier. — Le paquebot français de la « Gascoigne », de la Compagnie générale transatlantique, en partance pour le Havre, s'est enlaid de matin dans la partie basse de la baie.

Le vaisseau a été renfloué peu après par des remorqueurs, et il a pu continuer sa route sans avaries.

## LA VRAIE CAUSE DE LA MORT DE M. ET DE Mme TARBE

Le docteur Brouardel a définitivement établi son diagnostic sur la mort mystérieuse de M. et Mme de Tarbe. La fumée dégagée par les bouches de chaudière, dans la chambre, ne se produit que quand on rallume le calorifère, et quelques minutes seulement. L'état du corps du mari et de la femme, à l'autopsie, ne permet pas de faire croire à une autre maladie qu'à une affection cardiaque.

**A PROPOS DE STATUES A REIMS**  
La municipalité socialiste de Reims a décidé, parait-il, de déboulonner la statue de Louis XV, dont la vue offusque, et de la réleguer au musée. Mais comme le socle, avec ses très beaux bas-reliefs de Pigault, ne peut rester inutilisé, des délégués renaissent se sont avisés d'y placer la statue de Colbert, qui se dresse actuellement dans un jon square à l'entrée de la ville.

La question se pose à ce sujet. Un déplacement de ce genre peut-il être opéré sans l'assentiment de l'auteur de la statue de Colbert, l'éminent statuaire Guillaume? Un socle n'est pas fait pour n'importe quelle statue, et M. Guillaume pourrait trouver mauvais qu'on plaçât son œuvre sur un pedestal dont les bas-reliefs ne se rapportent pas à Colbert et qui, en tout cas, sont d'un autre artiste.

**LA STATISTIQUE DES MOTOCYCLES ET DES BICYCLETES**  
Saviez-vous qu'en France circulaient 6.081 vélocipèdes à moteurs et 735.541 bicyclettes, rapportant ensemble le chiffre phénoménal de 4.413.246 francs d'impôts?

Voici maintenant les quatre départements qui ont le plus de ces véhicules mécaniques.

La Seine a 1.814 motocycles et 158.732 bicyclettes.

Le Nord a 278 motocycles et 31.605 bicyclettes.

Le département de Seine-et-Oise a 215 motocycles et 38.782 bicyclettes.

Et la Gironde a 106 motocycles et 18.388 bicyclettes.

Voici encore les quatre départements qui en ont le moins :

Le Cantal a un motocycle et 795 bicyclettes. Les Hautes-Alpes ont 7 motocycles et 699 bicyclettes.

La Lozère a 0 motocycle et 313 bicyclettes. La Corse a 0 motocycle et 231 bicyclettes.

Alors : O Corse aux chemins plats! un petit effort, que diable!

**LE PROJET DE VILLEGATURE DU TSAR A LA COTE D'AZUR**  
Les journaux de Nice annoncent que le Czar est en pourparlers avec le propriétaire d'un grand hôtel en vue d'un séjour sur la côte d'azur et que la Compagnie du P. L. M. serait déjà prévenue; mais ces nouvelles sont en contradiction avec plusieurs télégrammes de Saint-Petersbourg, qui démentent tout séjour à l'étranger, parce que le Czar est désireux de ne pas abandonner le gouvernement en ce moment.

**LE MARIAGE DE LA REINE DE HOLLANDE**  
Londres, 4 janvier. — Une dépêche de la Haye, au « Morning Leader », annonce que des difficultés sérieuses se sont produites pour la naturalisation du prince Henri de Schleswig-Holstein, fiancé de la reine Wilhelmine. Le prince se montre très intransigent pour les conditions de cette naturalisation.

On dit dans les cercles bien informés qu'un ajournement du mariage est toujours possible.

**LE KRACK DE LONDRES**  
Londres, 3 janvier. — On annonce encore trois faillites au Stock-Exchange, à la suite du krack de samedi dernier.

**LA QUESTION DE TERRE-NEUVE**  
Londres, 4 janvier. — Une note communiquée aux journaux déclare sans fondements, les bruits qui circulent dans la presse française relativement à un arrangement qui serait intervenu entre la France et l'Angleterre pour le règlement de la question de Terre-Neuve, et qui serait basée sur une cession de territoire anglais dans l'Ouest-africain.

A part des conversations, indiquant l'existence d'un désir réciproque pour le règlement de cette question, rien de sérieux ne s'est passé, et il est certain, ajoute la note, que les deux gouvernements n'ont encore discuté aucun détail à cet égard.

**LA PESTE EN RUSSIE**  
Saint-Petersbourg, 4 janvier. — Une maladie épidémique, que l'on croit être la peste, vient de faire plusieurs victimes dans la famille d'un paysan à Vladimirsk (gouvernement d'Astrakan). Neuf personnes ont rapidement succombé; l'épidémie s'est propagée et on signale maintenant 19 décès; il y a en outre, de nombreux malades et une quinzaine de personnes sont en observation.

**CHOSSES ET AUTRES**  
Le petit Pierre a déjà mis en captivité la boîte de soldats qu'il a reçue pour ses étrennes.

« Ah! mais, dit le père avec orgueil, il a bientôt fini de réduire une caserne en hôtel des Invalides! »

A la brasserie des artistes. On daube ferme sur les absents.

« A propos, dit un Mas tu vu, il paraît que ce pauvre Saint-Maclin, qui était en tournée en Australie, a été dévoré par une tribu anthropophage. »

« Pauvre vieux, observe un ami plutôt rose, c'est la fois qu'il lui sera arrivé de jouer en artiste comme homme! »

Un rapin fait le portrait d'un bohème de ses amis, mais celui-ci ne parvient pas à garder l'immobilité nécessaire.

Reste donc tranquille! lui dit l'artiste.

« Impossible à moi, mon cher; étant petit, on disait toujours que j'étais du vil argent... »

Et il ajoute avec un soupir :  
« J'ai conservé la vivacité, mais l'argent brille par son absence! »

## LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

L'opinion de plusieurs députés

Le « Gaulois » a interviewé, au sujet de la loi sur les associations, plusieurs députés des divers groupes de la Chambre.

M. de Ramel, de la droite, a déclaré que ce projet ne peut que mécompter tout le monde, qu'il ne réalise en rien le principe de liberté d'association mis en tête des programmes républicains et qu'il ne pourra pas être voté sans que le sentiment du peuple condamne ceux qui auraient pris une pareille responsabilité.

projet sera voté à une forte majorité. Il déclare que si le gouvernement eût compris son devoir, il eût répondu à la lettre du Pape et rappelant immédiatement notre ambassadeur au Vatican.

M. Beauregard, progressiste, combattit la partie du projet relative aux associations parce qu'il ne peut comprendre qu'une loi donne la liberté aux uns et la refuse aux autres.

M. Renault-Morlière, progressiste, combattit également ce projet. Il déclara pour toutes les associations, quel que soit leur caractère, un régime analogue à celui qui existe pour les syndicats professionnels.

## LE PAPE ET LA FRANCE

Les Congrégations

Paris, 4 janvier. — Le « Temps » publie la dépêche particulière que voici :

« Rome, 4 janvier, 12 h. 50. — Mgr Favier part, aujourd'hui, pour Paris. Hier, il a eu une longue audience du pape, qui lui a fait l'accueil le plus bienveillant. Léon XIII lui a parlé de sa lettre au cardinal Richelieu et a exprimé la conviction que la France appréciera les sentiments qui lui ont dicté et a affirmé que rien ne sera changé dans le protectorat des missions en Chine. »

## A PROPOS DE LA LETTRE DU PAPE

Un grand journal belge, le « Bien Public », de Gand, écrit à propos de la lettre du Pape, au cardinal Archevêque de Paris :

« La parole du Pape est puissante et efficace parce qu'elle vient d'un Juge qui voit de haut et de loin. »

« La parole du Pape retentit au fond des âmes, parce qu'elle est l'écho de la justice et l'arrêt du droit. »

« La parole du Pape a une force extraordinaire de pénétration, parce qu'elle est évidemment inspirée par l'amour pour l'humanité, qu'elle retouche, comme une sévère mais juste condamnation, sur les âmes politiques, qui ne cherchent qu'à exploiter et à perdre ce noble et généreux pays. »

« La parole du Pape est redoutable enfin, malgré l'apparente faiblesse de l'illustre captif du Vatican, parce qu'elle fixe la situation, parce qu'elle définit les responsabilités et qu'elle évoque la lumière aux yeux de tous ceux qui veulent voir. »

« Nous en sommes, en effet, arrivés, après de longues tergiversations, à cette situation extrême où la patience la plus grande rencontre des bornes, où la miséricorde la plus paternelle est épuisée, où les protestations hypocrites ne servent plus de rien lorsqu'elles sont quotidiennement démenties par des actes réitérés d'hostilité, de spoliation et de persécution. »

« C'est à la France elle-même à voir maintenant si elle veut s'avancer plus loin dans cette voie néfaste et décadente. »

« C'est à la France à considérer si elle veut rompre les dernières amarres qui l'attachent à ses traditions séculaires et à sa mission historique. »

« C'est à la France, enfin, à choisir, non pas entre telle ou telle forme de gouvernement, mais entre la fidélité à son passé et le bonheur vasallage de la Francomanie. »

« Cette heure, comme tout le monde le comprend, est solennelle et décisive et post tergite prolegus des plus graves événements. »

« Ce n'est point tant pour l'Église qu'il faut craindre que pour la France elle-même. »

« L'Église s'étend à toutes les nations et à des promesses qu'aucun peuple, qu'aucune race n'ont reçues. Elle ne désire pas l'épreuve, toujours périlleuse pour les maies, mais elle sait, cependant, que la lutte l'élevé, l'affermir, la fortifier. »

« La France, au contraire, présente trop de signes de visibles décadence pour que ses fils les plus enthousiastes et les plus dévoués soient rassurés sur son avenir. La décomposition politique, morale et sociale a atteint un jour en son sein. Son influence s'éclaire et se décline, ses appuis moraux menacent de s'effondrer, sa situation extérieure est, aux yeux de tous, visiblement compromise. »

« Même aux regards de la froide raison politique, ce n'est guère le moment de se raccrocher à la chaîne des traditions révolutionnaires et de donner des gages au socialisme en faisant des avances à l'irréligion. »

« Le peuple, qui se dit volontiers le plus spirituel de la terre, serait-il assez intelligent pour ne pas le comprendre? Son ami séculaire, le Pape, vient de lui donner un conseil paternel et avisé. Ce conseil, qui est avant tout n'est pas compris, on peut, en France, s'attendre à tout et surtout à s'attendre au pire. La question est de savoir si les Français eux-mêmes se rendent bien compte de cet état de choses et s'ils voudront reconnaître à temps les véritables dangers qui se lèvent, et parler et surtout agir. De vraies occasions sont des biensfaits divins, de véritables bouées de sauvetage; si on ne les saisit pas, à l'instant opportun, le moment devient plus difficile à braver et le naufrage anté. »

## AU VOLEUR!

Nous avons dit hier de quelle façon désinvolte M. Waldeck-Rousseau avait prononcé les ciseaux de sa ceinture dans l'allocution prononcée par le nonce à la réception de l'Élysée.

Cette simplification des textes diplomatiques, par voie d'amputation, a soulevé de telles clameurs dans les journaux indépendants que, pour parler à l'auto, M. le président du conseil n'a rien trouvé de mieux que de le rejeter sur autrui.

Il a eu recours à cet ingénieux procédé qui consiste à crier : « Au voleur! la lorsqu'on est pris la main dans le sac. »

Des explications fournies par M. Waldeck-Rousseau à un journal de ses amis lui résulteraient, en effet, que ce n'est pas lui le coupable, mais l'Agence Havas qui, par une de ces omissions dont la vraisemblance saute aux yeux des plus prévenus, aurait précisément oublié de reproduire la phrase du discours la moins agréable aux membres du gouvernement.

Quant à ceux-ci, ils ne sont pour rien, ni directement ni indirectement, dans l'affaire. « Et la meilleure preuve qu'on puisse en donner, ajoute ingénument la petite note officieuse, c'est que le « Journal officiel » a publié ce matin, à sa première page le texte intégral du discours de Mgr Lorenzelli. »

« Ah! bon billet! Comme si ce n'était pas le secret de la comédie que, la veille, le nonce, fort choqué des procédés cavaliers de M. Waldeck-Rousseau, avait pris soin lui-même de faire communiquer son allocution aux journaux en son entier. »

Comprenant que la méchanceté était gratuite, le président du conseil s'est pris alors l'étrange parti de communiquer, à son tour, au « Journal officiel », les discours apostoliques — et tel, cette fois, qu'il avait été prononcé.

Ces petites malices ne trompent personne; mais elles nous éclairaient de plus en plus sur la moralité de nos gouvernants.

## L'UNIFICATION SOCIALISTE

Le « Lanterne » a publié vendredi matin les différents articles du projet d'organisation du parti socialiste adoptés par le comité général.

Voici les premiers articles qui concernent les conditions d'admission des groupes :

Article premier. — Le parti socialiste français est fondé sur les principes suivants : —

« Entente et action internationales des travailleurs; organisation politique et économique du prolétariat au parti de classe pour la conquête du pouvoir; et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste. »

Article 2. — Il se compose de groupes d'études et de propagande, des comités politiques permanents, des syndicats et des coopératives qui adoptent, sous ses auspices, la doctrine et la tactique du Parti.

Art. 3. — Les syndicats sont invités à adhérer aux fédérations d'études et de propagande, et les coopératives sont obligées d'attribuer une subvention à la propagande socialiste.

Art. 4. — Les groupes d'études et de propagande, les comités politiques permanents, les syndicats et les coopératives doivent adhérer à la fédération du département ou de la région.

Les fédérations sont tenues d'inviter de la façon la plus pressante les membres de leurs groupes politiques à adhérer aux coopératives et aux syndicats du département ou de la région.

## Brut d'expulsion de journalistes russes

Paris, 4 janvier. — Nous avons voulu faire une enquête, dit la « Liberté », auprès des correspondants des journaux russes, au sujet des articles du « Novoié Vremia », si étrangement appréciés par nos confrères de la presse ministérielle.

Nous avons constaté chez tous ceux que nous avons vus, une grande circonspection, une égale réserve sur ce qui expliquerait les bruits de menaces d'expulsion qu'on fait circuler dans les milieux officiels à l'égard de certains de ces correspondants qui ne semblent pas professer envers le ministère et, notamment envers le général André, toute l'admiration désirable.

Nous ne pouvons pas croire, bien que nous l'en supposions capable, que le gouvernement pousse l'odieuse jusqu'à frapper de ostracisme des journalistes étrangers qui ne commettent d'autre crime que celui d'écrire selon leur conscience dans l'intérêt même du pays qui leur donne l'hospitalité.

Cependant, si invraisemblables et si révoltants qu'ils soient, les bruits d'expulsion circulent réellement et on peut affirmer leur origine gouvernementale. Ce n'est sans doute, qu'un bluff effronté, mais il est bien dans les traditions de ce cabinet.

## CONTRE L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Paris, 4 janvier. — Au commencement de novembre, M. Delcassé proclamait hautement à la tribune que l'alliance franco-russe n'avait jamais été plus étroite. Cette solennelle affirmation n'était pas vieille de six semaines que le « Novoié Vremia » publiait le sensationnel article qui n'a pas étonné l'Europe et qui a si profondément ému la France.

On sait comment la presse révolutionnaire française y a répondu. Le « Novoié Vremia » y a répondu, il y a quelques jours, par un nouvel article. Cette atrémente polémique n'est pas le seul symptôme qui permette de craindre un refroidissement entre Paris et Pétersbourg. On a remarqué déjà que Nicolas II s'était abstenu de faire figurer le mot allié qui était devenu traditionnel, dans son télégramme du 1er janvier, au président Loubet.

Voici maintenant qu'éclate une intrigue de la dernière gravité. Nous vous avons communiqué hier une information du « Siècle » de ce matin annonçant que l'ambassadeur allait partir « en congé illimité ». Le journal dreyfusard l'explique d'une façon plutôt obscure en faisant croire que le prince Ouroussoff, dans des propos de table, aurait critiqué le ministère.

Le fait même que c'est le « Siècle », journal de l'anglophile Yves Guyot, que l'anglophile Delcassé pour canal de ses confidences est significatif; l'affaire prend ainsi nettement le caractère d'une intrigue anglo-dreyfusarde contre l'alliance franco-russe. On a toujours dit que l'affaire Dreyfus était un coup monté contre cette alliance; la démonstration est faite.

De son côté, M. Pellétain, dans la « Lanterne », émet la crainte que la Russie ne travaille à nous imposer au César et demande au gouvernement d'exiger d'elle des déclarations publiques (sic) sur la correction de son attitude.

L'intrigue dreyfusarde et révolutionnaire tendant à détruire l'alliance franco-russe apparaît ainsi dépourvue de tous voiles.

A cette intrigue il est évident que le gouvernement se prête de son mieux, ne serait-ce que par le silence qu'il oppose aux informations tendancieuses du « Siècle ».

## LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

L'invasion de la colonie du Cap par les Boers continue de plus en plus dangereuse pour les Anglais. S'il faut en juger cependant, par la réception de lord Roberts à Londres, ils ne paraissent pas s'en effrayer.

Les Boers, disent-ils, ne paraissent pas suivre un plan déterminé; ils évitent tout combat et abandonnent les villes où ils sont entrés aussitôt après les avoir occupées. Tout cela est vrai, mais cela rentre si bien dans la tactique qui leur a si complètement réussi, depuis quelques semaines, qu'on ne peut s'étonner d'une chose, c'est de les surprendre qu'on éprouvait les reporters de la presse de Londres. L'objectif des Boers est de couper les communications, de détruire les voies ferrées, d'affamer les armées anglaises du Transvaal et de l'Orange, et ils y réussissent fort bien.

Chaque jour, les Boers, par étapes de 50 kilomètres, s'avancent vers le Sud. On prétend qu'ils sont cinq mille, mais on n'en sait rien.

Le correspondant du « Times » à Capetown est dans la vérité lorsqu'il représente la situation actuelle comme à peine moins sombre qu'au commencement de 1900. Les Boers ont pénétré plus loin qu'ils ne l'avaient jamais fait vers le Sud, et leur présence dans les centres hollandais hostiles, comme Graaff-Reinet, constitue un élément de danger qui n'existe pas alors.

**L'invasion du Cap**  
Les dépêches arrivées vendredi matin annoncent que les Boers qui ont envahi le Cap, ont maintenant leurs détachements les plus avancés à quatre jours de marche de la capitale.

La marche en avant s'exécute avec une telle rapidité que les autorités anglaises semblent être prises de panique et s'attendent à voir prochainement apparaître les envahisseurs sous les murs du Cap.

Les habitants anglais se préparent à partir pour l'Angleterre, où ils envoient déjà leurs valeurs. Il faut que la situation soit bien critique, car les gros canons débarqués du « Monarch » ont été mis en position sur une éminence qui porte le nom de Plo-du-Diable.

L'opinion publique réclame la proclamation de l'état de siège dans toute la colonie. On croit que cette mesure sera adoptée au Cap dans deux ou trois jours.

Une véritable panique règne également à Port-Elizabeth, point terminus de la ligne qui passe à Craddock, et qu'une colonne boer suit rapidement.

Dans une longue dépêche sur la situation générale, le correspondant du « Daily Mail » à Capetown, dit qu'il est évident que les Boers recourent de plus en plus à des méthodes de terreur parmi la population de la colonie.

On mande d'autre part de Capetown :  
« Le Fraserburg, sur la frontière boer, venant de l'ouest, se dirigeant, et est occupé par une colonne anglaise. Les envahisseurs marchent maintenant dans la direction de Willemsdrif, au nord-ouest de Fraserburg. Ils ont perdu beaucoup de chevaux par suite de la rapidité de leur mouvement, mais les animaux fourbus sont facilement remplacés par ceux que les fermiers hollandais fournissent aux Boers. »

« Les Boers n'ont pas de canons et n'emportent qu'une petite quantité de provisions, mais ils vivent sur le pays. »

Plusieurs commandos ont fait leur apparition dans le Grikwaland West. On croit que leur objectif est Grikwaland, qui est occupé par les Anglais.

**L'enrôlement des loyalistes**  
On sait que la gravité extrême de la situation, dans la colonie du Cap, a obligé le gouvernement anglais à faire appel aux loyalistes dans 27 districts de la colonie.

D'après une dépêche du Cap, on enrôle quatre sortes de volontaires : 1. Hommes montés qui seront envoyés dans n'importe quelle partie du pays; 2. hommes montés qui ne dépasseront pas une distance de cent mille du Cap; 3. fantassins pour servir n'importe où dans le pays; 4. Fantassins pour la défense locale.

Les juifs du Cap-organisent également un corps de milices. Les recrues proviennent de toutes les classes de la société.

Les correspondants ne sont pas d'accord sur le chiffre des enrôlés. Une dépêche du Cap dit que les Anglais auraient recruté en un semaine 10.000 irréguliers, dont 5.000 auraient déjà été envoyés sur les lieux des combats.

Le correspondant du « Daily Mail » n'accuse que 6 mille enrôlements, mais il annonce aussi que 5.000 hommes de cette force sont déjà partis pour le front. Kimberley aurait fourni 200 hommes, Durban 1.500 et Capetown 2.500.

Ce dernier renseignement ne concorde pas avec ce que télégraphie le correspondant du « Standard » : 540 hommes, dit-il, se sont enrôlés aujourd'hui 3 janvier, au Cap, premier jour de recrutement, pour le corps de défense coloniale. On pense que ce chiffre sera doublé demain. Le premier détachement de ce corps partira jeudi pour Hey-River.

On fait donc attendre de nouvelles informations sur le chiffre des enrôlements. Les cérémonies ont lieu avant de se prononcer sur la façon dont les loyalistes répondent à l'appel de l'Angleterre. Tout d'abord, on peut, quant à présent, supposer que leur empressement à combattre les Boers n'est pas exagéré, puisque le correspondant du « Daily Chronicle » estime qu'il faudrait appliquer la loi martiale sur tout le territoire de la colonie, de façon à contraindre tous les citoyens à prendre les armes pour la défense commune.

**Pour les Français tués au Transvaal**  
Paris, 4 janvier. — Ce matin un service funèbre a été célébré à l'église Saint-Denis de Saint-Sacrement, rue de Turénne à la mémoire des Français morts au Transvaal. Les cérémonies ont été organisées par le comité des Français rapatriés.

Le service était présidé par M. l'abbé Lefèvre, curé de la paroisse, qui a prononcé une émouvante allocution. M. l'abbé Degerine, premier vicaire a dit la messe.

Une assistance nombreuse se pressait sous la nef en deuil; deux faisceaux de drapeaux tricolores et transvaaliens étaient placés de chaque côté de l'autel.

Au premier rang, se tenaient M. le comte de Bréda, MM. Fieron, consul de la République sud-africaine, comte d'Échevroyen, Castagné, Rambaud, colonel Monteil, etc.

## Notes et Impressions

### EN AVANT MARS!

Les Martiens commencent à devenir encombrants. Il n'y en a plus que pour eux sur cette Terre. Il est même question de correspondre avec eux, ou tout au moins d'attirer leur attention au moyen des figures géométriques primitives, tracées sur des pampas d'une vaste étendue. Ces figures, suivant l'opinion des hommes de science, devraient être comprises par tous les êtres supérieurs organisés. Or, écoutez ceci :

Dernièrement, un astronome américain observait Mars au télescope. En principe, je blâme cette indiscretion. Il est du plus mauvais goût de s'occuper de ce que font les voisins, et jamais il ne m'arrivera de contrôler, jumelle en main, les faits et gestes des locataires de la maison d'en face.

Tout à coup, il resta bouche bée. Il ébaucha